

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 



**PROJET
ÉDUCATIF
DE L'ÉCOLE
des Horizons
2023-2027**

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



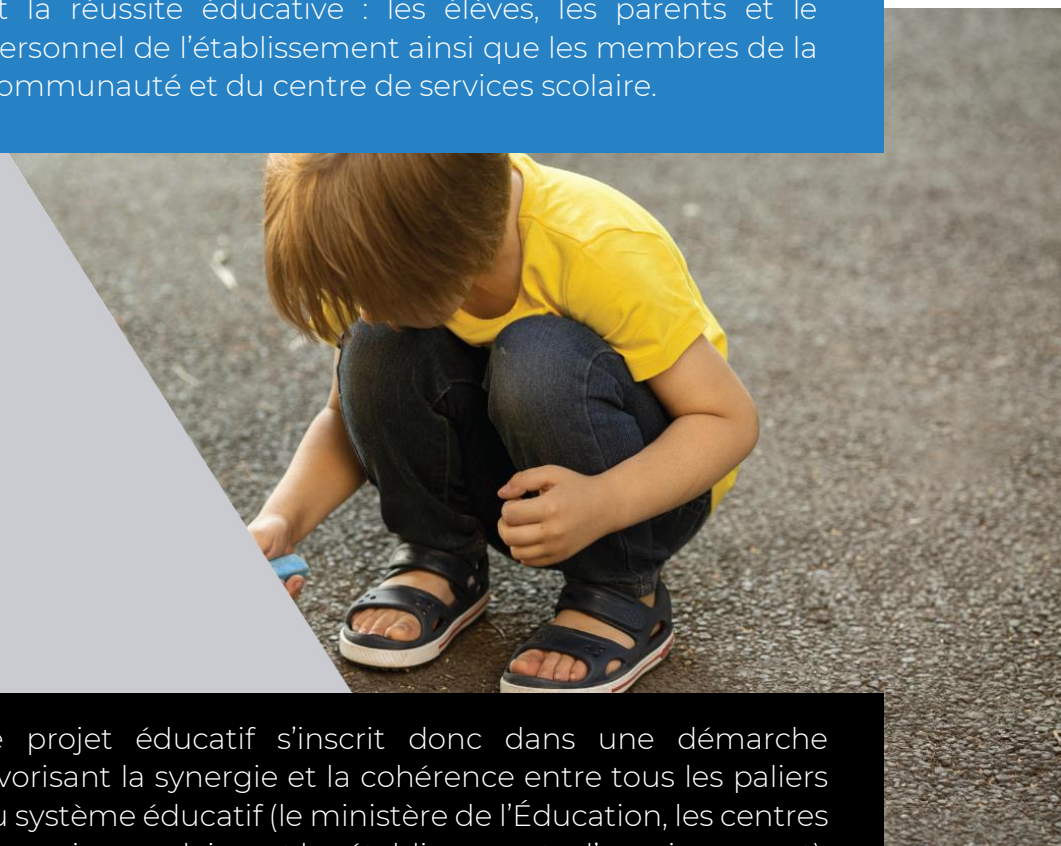
LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 05 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 06 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 08 CONSULTATION MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 09 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 11 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 11** ENVIRONNEMENT EXTERNE
 - 12** ENVIRONNEMENT INTERNE
 - 14** BIEN-ÊTRE
- 16 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 17 ENJEUX**
 - 17** LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES
 - 18** LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES
 - 19** LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE
- 20 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 21 ANNEXES**

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.



Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS

LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles primaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte: (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2^o du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école

- enseignants
- professionnel
- soutien
- direction

Les élèves

Les parents

Les membres du

Conseil d'établissement

Les membres de la communauté

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

Notre Mission : Une communauté passionnée, engagée dans la réussite de tous et chacun.

Notre milieu de vie s'est donné comme mission la réussite de l'élève par le développement du plein potentiel de chacun à travers des activités teintées de la pédagogie ouverte, de l'apprentissage en ateliers et par le jeu, ainsi que de projets numériques et multi âges. Accompagnés par des parents ou des membres de la communauté, les élèves ont la chance de vivre des projets où ils sont parfois initiateurs, réalisateurs ou gestionnaires de projet.

VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle est claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Notre vision : Des élèves mobilisée qui se développent tant académiquement que personnellement à travers des projets innovants.

L'école alternative des Horizons a comme vision le développement du plein potentiel de chacun de ses élèves afin qu'ils deviennent des citoyens accomplis, responsables et ouverts sur le monde. C'est pourquoi toute l'équipe-école, les élèves et les familles ont choisi de s'engager dans la pédagogie entrepreneuriale communautaire consciente afin de développer une culture de l'apprentissage autonome qui rend le jeune heureux « d'apprendre à apprendre, à s'entreprendre, à entreprendre et à innover » (OIECEC).



VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

Nos valeurs et les comportements observables :

BIENVEILLANCE – L'élève...

- dit bonjour et est souriant.
- est sensible, à l'écoute des besoins des autres, prend des nouvelles, s'intéresse à l'autre.
- est capable de bien lire les messages non verbaux et verbaux, l'opinion et la perception de l'autre.
- donne des compliments, reconnaît des qualités aux autres et évite de dénigrer, juger.
- encourage les autres.
- démontre de l'appréciation.
- est généreux, offre son aide.
- reconnaît ses qualités, ses forces, ses erreurs et ses maladresses et est capable de s'excuser et réparer au besoin.

ENGAGEMENT - L'élève...

- donne le meilleur de lui-même en tout temps : s'implique activement lors des travaux d'équipe, est curieux, montre de l'intérêt en posant des questions et répond en levant la main.
- se met au travail rapidement.
- persévère dans l'accomplissement des activités difficiles.
- accepte de prendre des risques.
- demande de l'aide au besoin.

AUTONOMIE - L'élève ...

- choisit le matériel nécessaire à l'activité ou à ses besoins et ranger ses effets personnels au bon endroit.
- sait s'organiser dans son travail et sait ce qui est attendu de lui et le fait sans rappel ou aide extérieur.
- choisit une place et des coéquipiers adéquats pour travailler de façon optimale.
- se déplace dans l'école sans l'aide de l'adulte.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école ou le centre. Notre école compte dans sa clientèle les élèves répartis sur tout le territoire du CSS des Chênes. La demande pour intégrer notre école se fait sentir au quotidien par des appels d'intérêt et des demandes d'inscriptions. Nous devons refuser des élèves faute de places disponibles. L'école Jésus-Adolescent, avec qui nous partageons l'établissement, est en croissance de clientèle depuis plusieurs années et donc, elle aura besoin de locaux supplémentaires pour répondre aux besoins de sa clientèle d'où la nécessité de trouver un nouvel établissement sous peu.

6 / 10

IMSE
(indice de défavorisation de l'école)

4 / 10

ISFR
(indice du seuil de faible revenu)

Type de territoire

Nous partageons nos locaux avec l'école Jésus-Adolescent, milieu de banlieu.

Données géographiques

Les élèves proviennent de l'ensemble du territoire de la CSS des Chênes.

Partenaires et organismes

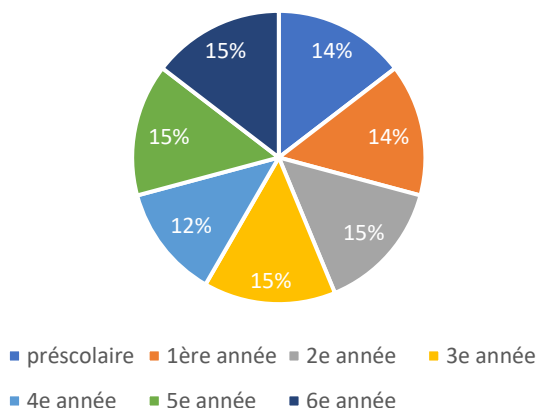
- Club Kiwanis
- Tablée populaire
- Municipalité de St-Germain
- Ville de Drummondville
- Action détox
- Verger Duhaime
- CIUSS
- OISEC
- Pompiers
- CEGEP
- Caisse populaire
- Sûreté du Québec
- Maisonnée d'Antan
- Rose des vents

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

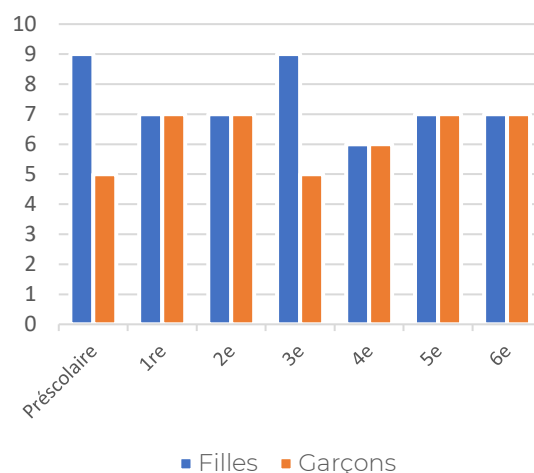
ENVIRONNEMENT INTERNE

Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire. C'est durant l'année 2020-2021 que l'école décide de devenir une école communautaire entrepreneuriale consciente (ECEC). La proposition d'un système « école-famille-communauté » rejoignait parfaitement la philosophie d'une école alternative. L'approche pédagogique et organisationnelle favorisant la mobilisation de l'apprenant dans le développement de sa personne dans toutes ses sphères et le développement de la conscience sociale rejoignaient parfaitement les valeurs de nos familles.

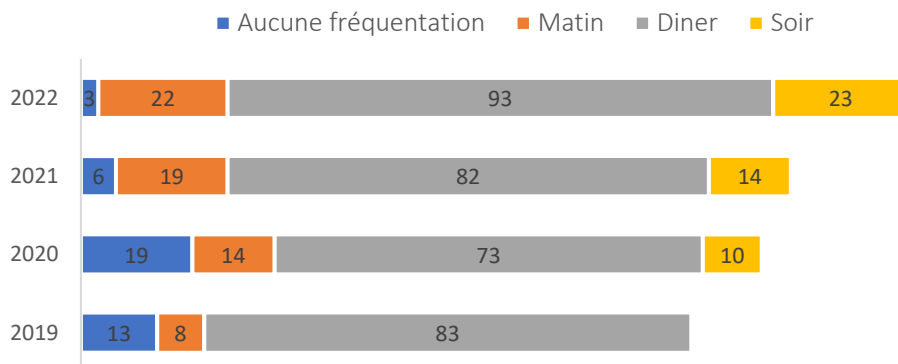
Nombre d'élèves par niveau (%) en 2022-2023



Filles/Garçons par niveau en 2022-2023



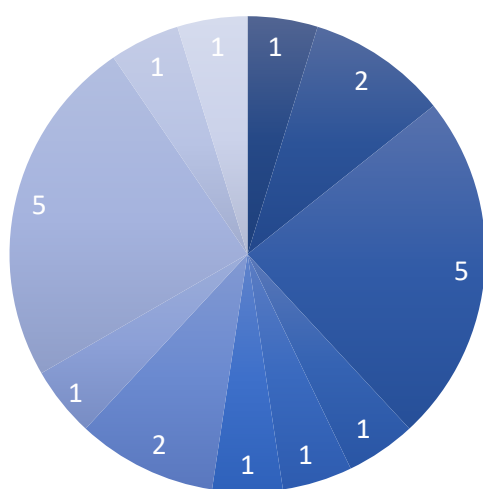
Fréquentation au service de garde



Équipe-école

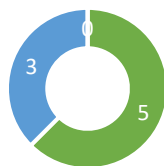
L'équipe-école compte parmi ses rangs des intervenants engagés, bienveillants et investis auprès des élèves laissant une grande place à l'implication des familles et des membres de la communauté.

Répartition du personnel par catégorie d'emploi



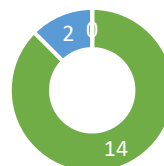
- Direction: 1
- Direction adjointe: 1
- Nombre d'enseignants: 5
- Orthopédagogue: 1
- Psychoéducatrice: 1
- Psychologue: 1
- Techniciens en éducation spécialisée: 2
- Technicienne en service de garde: 1
- Éducateurs en service de garde: 5
- Secrétaire: 1
- Concierge: 1

Cumul d'années d'expérience du personnel enseignant au sein de l'équipe-école



- 3 ans et moins
- 4 à 9 ans
- 10 ans et plus

Cumul d'années d'expérience du personnel non-enseignant au sein de l'équipe-école



- 3 ans et moins
- 4 à 9 ans
- 10 ans et plus

ENVIRONNEMENT INTERNE

Offre de services	
Nombre de groupes d'adaptation scolaire	Aucun
Nombre de groupe de francisation	Aucun
Données relatives aux programmes particuliers	Cinq groupes du programme école alternative <i>Du préscolaire à la 6^e année</i>

Les élèves et leur réussite				
Nombre d'élèves entrant au secondaire ayant 13 ans ou plus (primaire)				
2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
0	2	1	1	5
% d'élèves ayant 70% et plus aux épreuves du MEQ (4 ^e et 6 ^e année)				Voir Annexe 1

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours des mois d'octobre et de novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents, les élèves). Nous avons ciblé 2 questions du sondage aux parents et 10 questions de celui des élèves.

Perception des parents sur le bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.)	100 %	97,7 %
Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant.	100 %	95 %

Perception des élèves sur leur bien-être à l'école	Taux école	Taux global CSSDC
Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations. (2.3)	95 %	95%
À l'école, les élèves respectent les adultes. (2.1)	100 %	90.2%
Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous. (2.1)	98 %	87.0%
En général, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion en classe. (2.3)	95 %	86.7%
Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts. (2.3)	97%	92.7%
Les adultes s'intéressent à moi (à ce que je vis et mes intérêts). (2.3)	98 %	82.6%
Je trouve que mes cours sont intéressants. (2.3)	97 %	86.3%
J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace). (2.2)	87 %	75,1%
J'aime les activités sur l'heure du dîner. (2.1)	100 %	92,8%
À l'école, les adultes respectent les élèves? (2.1)	100 %	96,1%

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Les forces et les défis sont décrits à la suite de l'analyse complète de l'environnement externe et interne. Ils peuvent concerner différents aspects (taux de réussite, sentiment de sécurité à l'école, la communication, etc.).



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

Nos forces :

- Vision unifiée de l'équipe-école et mise en place de stratégies/méthodes communes (planification des séquences d'apprentissages par les équipes collaboratives);
- Mise en place de plusieurs projets innovants et motivants pour les élèves;
- Engagement réel des élèves dans leur réussite par une motivation intrinsèque;
- Connaissance et l'adhésion totale de tous aux valeurs de l'école.

Nos défis :

- Inventivité au niveau de l'utilisation des locaux (partage avec l'école Jésus-Adolescent);
- Situation géographique désavantageuse au niveau de la longueur de certains parcours d'autobus;
- Stabilité en ce qui concerne certains membres du personnel (orthopédagogue, professionnels et certains spécialistes);
- Mise en œuvre récente d'une école « OICEC » : l'équipe-école, les élèves et la communauté doivent se doter d'une vision commune, s'approprier la philosophie et la vivre au quotidien;
- Perception fautive de la population au sujet de la clientèle cible de notre école.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ 2021-22	Cible 2027
Objectif 1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture. (moyenne sur 4 ans, 2018-2019 à 2021-2022)	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 4 ^e année en écriture.	35,71%	Augmentation
	Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en écriture.	62,5%	Augmentation

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Nos forces :

- Liens signifiants et affectifs bien établis entre maitres/élèves;
- Sentiment élevé d'appartenance à l'école de la part des élèves.

Nos défis :

- Harmonisation des pratiques de gestion des comportements;
- Encadrement sur l'heure du midi.

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné			
Objectifs	Indicateurs	Situations de départ oct.22 ¹	Cible 2027
Objectif 1 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement le climat scolaire	Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous.	98%	Maintien ou augmentation
Objectif 2 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent positivement la qualité de l'environnement	J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace).	87%	Augmentation

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord.

ENJEU 3

LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Nos forces :

- Communication et collaboration efficace entre le personnel et les parents;
- Sentiment élevé d'appartenance à l'école de la part des familles.

Nos défis :

- Redéfinition de certains principes fondamentaux de notre école étant donné le jeune âge de notre école (cogestion, coéducation, implication parentale, etc.).

Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la collaboration entre l'école et la famille			
Objectif	Indicateurs	Situations de départ oct.22	Cible 2027
Objectif 1 Augmenter le % de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école	Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.).	100%	Maintien

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire Roméo-Salois est adopté par le Conseil d'établissement le 20 juin 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel du président du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 20 juin 2023 à St-Germain de Grantham

Monsieur Sébastien Comtois, présidente du Conseil d'établissement

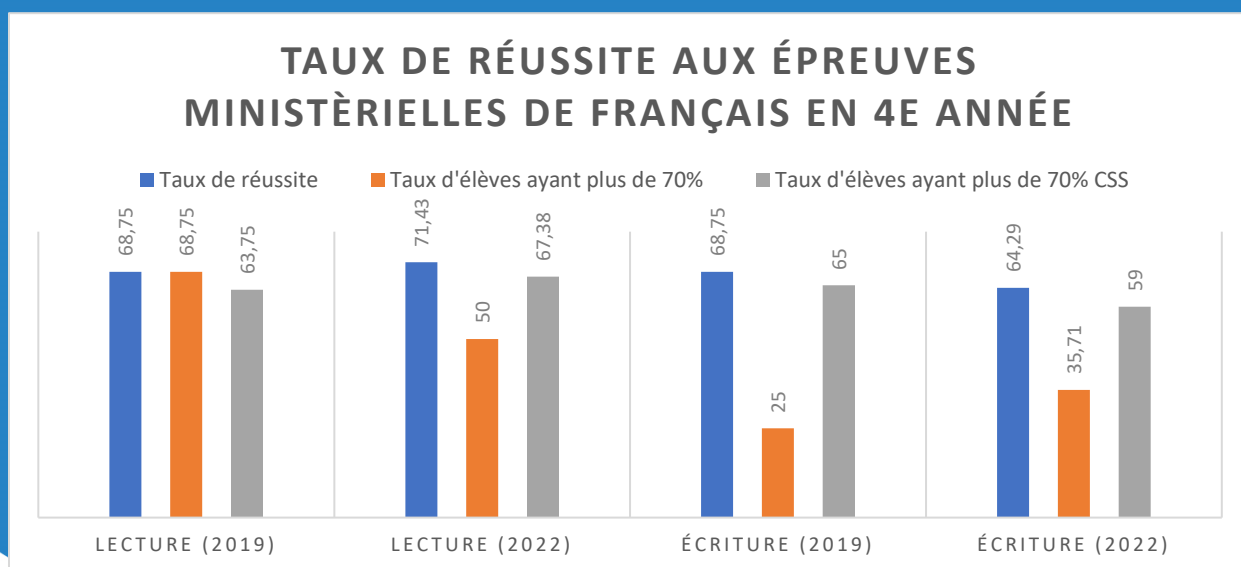
Madame Annie Joyal, directrice d'établissement

Monsieur Lucien Maltais, directeur général du Centre de services scolaire des Chênes.

ANNEXE 1

TABLEAUX

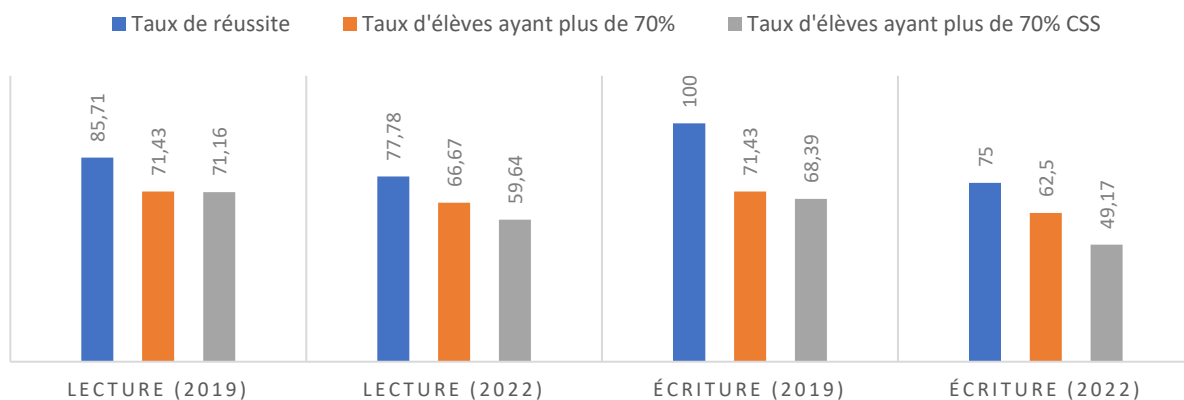
Texte pour l'expliquer (s'il y a lieu)



TABLEAUX

Texte pour l'expliquer (s'il y a lieu)

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE FRANÇAIS EN 6E ANNÉE



TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES MINISTÉRIELLES DE MATHÉMATIQUE EN 6E ANNÉE

